

Stage pratique de 2 jour(s)

Réf : CIE

Participants

Responsables financiers, responsables comptables, fiscalistes, avocats, responsables recherche et développement, contrôleurs de gestion, auditeurs.

Pré-requis

Aucune connaissance particulière.

Dates des sessions

Modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices à réaliser (50 à 70% du temps).

Compétences du formateur

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

Moyens pédagogiques et techniques

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.

- A l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.

- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a

Mettre en place un crédit impôt recherche

Le *Crédit Impôt Recherche (CIR)* est un dispositif d'aide fiscale permettant aux entreprises de financer en partie les activités de recherche et développement. Cette formation vous permettra de maîtriser les règles de ce mécanisme tout en appréhendant sa technicité fiscale et sa pratique opérationnelle.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Connaître les principes fondamentaux du CIR et de sa mise en place pour l'entreprise

Déterminer l'éligibilité d'un projet de recherche au dispositif CIR

Calculer le CIR et établir la déclaration fiscale

Sécuriser son dossier justificatif

- [1\) Connaître les principes fondamentaux du CIR et sa mise en place](#)
- [2\) Déterminer le calcul du CIR](#)
- [3\) Etablir la déclaration du CIR](#)
- [4\) Sécuriser et contrôler le CIR](#)

1) Connaître les principes fondamentaux du CIR et sa mise en place

- Une mesure fiscale de nature incitative : contexte, projets, comparaison avec les autres dispositifs européens.
- Les entreprises éligibles au dispositif.
- Les activités de recherche et développement : apprendre à détecter un projet innovant.
- Focus sur le crédit d'impôt innovation.
- Comment présenter et piloter une démarche CIR dans l'entreprise ?
- Comment guider la perception du CIR par les équipes financières et opérationnelles ?

Exercice

Analyse de projets de recherche et détermination de leur caractère éligible au dispositif CIR ou non.

2) Déterminer le calcul du CIR

- Evaluer l'assiette du CIR : les dépenses éligibles.
- Point d'attention sur les dépenses de sous-traitance réalisées à l'étranger.
- Déterminer le taux du CIR applicable à l'entreprise.
- Chiffrer le CIR : traitement des subventions, des avances remboursables et des dépenses de prestations de conseil.
- Comptabiliser le CIR au niveau de la comptabilité sociale et de la comptabilité consolidée.

Exercice

Cas pratique de calcul du CIR.

3) Etablir la déclaration du CIR

- Rédiger la déclaration par l'entreprise.
- Mettre en oeuvre la déclaration au sein d'un groupe d'intégration fiscale.
- Utiliser le CIR : imputation sur l'impôt sur les sociétés, remboursement en situation déficitaire.
- Mesurer l'impact du CIR sur le calcul de la réserve de participation des salariés.

Exercice

Cas pratique d'établissement d'une déclaration fiscale de CIR au sein d'un groupe d'intégration fiscale.

4) Sécuriser et contrôler le CIR

- Mesurer l'importance du dossier justificatif.
- Anticiper le contrôle fiscal : préparer les équipes, identifier les échelles de risques, piloter les phases de "test".
- Connaître le contrôle fiscal : procédure et durée, rôle du Ministère de l'Enseignement et de la Recherche.
- S'informer du contentieux fiscal mené au titre du CIR.
- Panorama jurisprudentiel propre au CIR.

Exercice

Réflexion et échanges sur le déroulement pratique d'un contrôle fiscal portant sur le CIR à partir de cas réels.

bien assisté à la totalité de la session.